

Montréal, le 15 juillet 2024

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
Avocat  
5159, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) H2T 1R9

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2024 (Dossier R-4257-2024)**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance datée du 12 juillet 2024 dans le dossier mentionné en titre par laquelle le RTIEÉ demande à la Régie de modifier le calendrier fixé dans les décisions procédurales [D-2024-048](#) et [D-2024-054](#) afin de reporter le dépôt de la preuve des intervenants à la fin du mois de juillet 2024 (pièce [C- RTIEÉ-0013](#)), ou de façon subsidiaire, à reporter le dépôt de son mémoire.

En soutien de sa demande, le RTIEÉ prétend que le délai de six jours ouvrables entre le dépôt des réponses d'Énergir aux demandes de renseignements (DDR) et l'échéance de dépôt des mémoires des intervenants est inhabituellement court.

De plus, le RTIEÉ mentionne que plusieurs des questions visées par les contestations d'insuffisances de réponses logées par le GRAME, la FCEI et le ROÉÉ portent sur des sujets dont le RTIEÉ traite aussi dans son mémoire. Le report de l'échéance permettrait d'intégrer vraisemblablement de nouvelles réponses qu'Énergir pourrait être amenée à fournir.

Enfin, le RTIEÉ indique également que son analyste est en période de déménagement.

La Régie constate que le GRAME, la FCEI et le ROÉÉ ont déposé leur mémoire ce jour même, conformément au calendrier fixé dans la décision procédurale.

**Considérant que l'analyste du RTIEÉ est en période de déménagement, la Régie accueille partiellement la demande subsidiaire de l'intervenant. Elle lui accorde un délai jusqu'au 19 juillet 2024 à 12h pour le dépôt de son mémoire.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Carolina Rinfret**

Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/